

Mots-clés : insertion

Juillet 2019



Origine et présentation de l'initiative

La régie de quartier de Laxou-Provinces met en scène, sur un territoire, un ensemble d'acteurs (habitants, élus des collectivités, bailleurs sociaux, associations et acteurs du développement local) pour répondre à des besoins non-couverts et mettre en place des activités spécifiques aux problématiques rencontrées sur le quartier de Provinces notamment en matière d'évolution des parcours résidentiels et professionnels, d'amélioration du cadre de vie, de renforcement du lien social et d'accompagnement dans les champs de la santé et de l'éducation.

Les activités de la régie de quartier s'insèrent dans les champs de l'ESS, de l'insertion par l'activité économique et de l'éducation populaire. Elle met ainsi en place des actions qui participent à :

- L'insertion des habitants du quartier par l'activité économique avec la volonté de proposer un travail qui trouve son sens dans l'utilité de son activité et sa cohérence dans le travail d'équipe. Nettoyage/ménage, entretien des espaces extérieurs, gestion des encombrants, petits déménagements, entretien des espaces verts, second œuvre : ces prestations sont réalisées pour le compte de différentes clients publics (Mission Locale, Conseil Départemental) et, à la marge, pour des clients privés et des particuliers. La régie bénéficie par les services de l'Etat d'un double conventionnement Atelier Chantier d'Insertion (ACI) et Entreprise d'Insertion (EI).
- L'accompagnement socio-professionnel des salariés : formation, logement, prise en charge médicale, ...
- Le renforcement du lien social à travers différentes initiatives portées par la Régie qui mobilisent pleinement les habitants du quartier à l'instar du Jardin des 1000 fleurs qui permet aux salariés accueillis d'y travailler et aux habitants d'acheter des légumes cultivés de manière raisonnée, mais aussi d'être sensibilisés à la nature grâce à des interventions des salariés et des partenaires locaux. La Régie accompagne également le déploiement du composteur partagé M.O.T.E, élaboré par un jeune designer de l'ENSAD de Nancy, anime un espace de rencontres et d'échanges entre habitants pour des travaux d'embellissement d'appartements appelé

« Appart'Atelier » et d'autres initiatives plus ponctuelles en faveur du lien social comme une rencontre musicale ou l'animation d'une émission de radio.

La Régie s'inscrit pleinement dans la vie du quartier et prend appui sur ses richesses existantes pour les développer. Le territoire est à la fois la zone de recrutement prioritaire des opérateurs et le périmètre principal de réalisation des prestations. Un des principes fondateurs du projet est la réalisation des services par les habitants, eux-mêmes favorisant la reconnaissance et le respect du travail par le plus grand nombre ainsi qu'une réappropriation du quartier par les habitants.

Les habitants et les partenaires de la Régie sont étroitement associés dans sa gestion avec un conseil d'administration composé de représentants d'habitants, d'acteurs associatifs, économiques et institutionnels.

Financement

La Régie de quartier est financée d'une part grâce au chiffre d'affaire issu des activités et prestations marchandes qu'elle propose et d'autre part grâce aux subventions (publiques comme privées).

Les bailleurs sociaux et syndicats sont les principaux financeurs (74%).

Rôle des collectivités locales

Les collectivités sont, avec les bailleurs sociaux, des partenaires clés du projet. Elles ont des voix délibératives, gages d'un portable politique fort et sont impliquées depuis le lancement de la régie de Laxou dans un véritable partenariat économique. La Métropole de Nancy, la Ville de Laxou et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle sont ainsi des partenaires financiers de la Régie de quartier.

Ce partenariat avec des acteurs locaux est un enjeu majeur pour relayer et partager les actions.

Chiffres clés

- Parmi les salariés qui travaillent au sein de la régie de quartier : 55% vivent dans un QPV et 17% dans un foyer
- 84.7% du chiffre d'affaire de la régie repose sur des marchés publics d'insertion
- 78% des salariés sont peu ou pas qualifiés (niveau V et infra), 37.5% n'ont aucun revenu, 50% sont bénéficiaires des minimas sociaux et 54% ne maîtrisent pas bien la langue française.